



A l'attention de Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal

A Louvigny, le **16 MARS 2026**

Nos Réf : 044/26/LOU/JCE/HK

Objet : Convocation du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

En application de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous adresser cette convocation à la première réunion du nouveau Conseil Municipal de Louvigny qui se tiendra le :

Dimanche 22 mars 2026 à 15 heures

En salle Joseph Decaëns à la mairie de Louvigny

ORDRE du JOUR :

- Rapport n°1 : Election du Maire
- Rapport n°2 : Fixation du nombre de postes d'adjoints
- Rapport n°3 : Elections des adjoints
- Rapport n°4 : Charte de l'élus local
- Rapport n°5 : Fixation du taux d'indemnités des élus

Je vous rappelle que, pour délibérer valablement, il est indispensable de réunir le quorum.

Je vous remercie de bien vouloir signaler votre présence par retour de mail et, en cas d'absence, retourner le pouvoir ci-joint au plus vite au secrétariat de mairie.

Le Maire
Patrick Lebrun